

PEYRIAC-MINERVOIS

#29 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

www.peyriac-minervois.fr



UN NOUVEAU LIEU DE LOISIRS POUR LES JEUNES

DANS notre programme de campagne nous avons développé un certain nombre de projets et en particulier un espace de loisirs pour les jeunes. La réalisation de celui-ci vient de débuter sur l'ancien tennis au lieu-dit le Signas. A ce jour, un « City Stade », qui est un terrain multisport, est opérationnel : handball, foot, basket... peuvent y être pratiqués. (Nous avons dû éloigner le terrain de sport de la bordure des pins parasol. En effet nous devons éviter que les aiguilles de ces arbres



ne tombent sur le gazon synthétique). Une piste d'athlétisme autour de celui-ci sera réalisée en même temps que l'équipement suivant, le « Pumptrack » au début du printemps. C'est un parcours en boucle fermée constitué de plusieurs bosses consécutives avec quelques virages relevés qui peut être utilisé pour le skate, roller, trottinette, vélo et en particulier les BMX. Cette piste sera réalisée en asphalté. A gauche du city stade, sous le grand tilleul, tables et bancs seront installés pour la halte des promeneurs ou des parents accompagnant leurs enfants, sans oublier un point d'eau. Un parking sera réalisé sur le terrain jouxtant l'ancienne piscine. Une voie de liaison va également être créée en prolongement de la rue Prax (derrière la cave coopérative) pour desservir ces espaces de loisirs ainsi que le préau pour le futur boulodrome qui devrait se situer sur la droite de cette voie. Viendra ensuite la création d'une aire de camping-

cars à droite du pumptrack sur l'emplacement de l'ancien camping. Nous espérons que ce nouveau lieu de loisirs recevra le meilleur accueil de la part de la population. Jeudi 23 septembre, les élèves de l'école primaire, accompagnés par leurs instituteurs, sont venus visiter cet espace qui leur a été présenté par madame le maire accompagnée d'une partie du Conseil Municipal des Jeunes.



MOBIL'AUDE : UN OUTIL D'AIDE AUX DÉPLACEMENTS SUR LE DÉPARTEMENT

Covoiturage, horaires de bus et de train, transport solidaire : Mobil'Aude, plateforme numérique lancée par le Département est tout cela à la fois. Au service des Audoises et des Audois, tant pour leurs déplacements quotidiens que ponctuels. Déclinée en site web et en appli (téléchargeable sur GooglePlay ou l'AppStore), son utilisation est gratuite et sans commission. Mobil'Aude entend résoudre les problématiques de mobilité qui peuvent se poser aux Audoises et aux Audois, habitants d'un territoire rural. « Il s'agit de répondre à un besoin de déplacement du quotidien, que cela soit pour le travail, les études, aller faire ses courses, se rendre à un rendez-vous médical ou au théâtre ». Si vous êtes conducteur ou à la recherche d'un trajet, Mobil'Aude permet de trouver un moyen de transport ponctuel, mais aussi

d'adhérer à une communauté de « voyageurs » ayant un intérêt commun : membres d'une même entreprise, d'un même club de sport, d'une même association culturelle, d'un même village... et qui ont des besoins de déplacement identiques et/ou réguliers. Pas de paiement obligatoire lorsque l'on est passager. L'éventuel partage des frais est décidé entre covoitureurs, lors de la mise en relation. La rétribution peut alors se faire via la plateforme, ou de la main à la main. Reste à nos concitoyens à s'emparer de ce nouvel outil de la meilleure manière qui soit. Plus d'infos sur www.aude.fr/covoiturage-transports-trajets-partages-mobilaude



VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



Lundi 6 septembre à 18 h en mairie, le conseil municipal a procédé à l'installation du Conseil Municipal des Jeunes.

INFOS DE LA MUNICIPALITÉ

Travaux

- Pour permettre l'installation du City Stade sur l'emplacement de l'ancien tennis, les agents ont nettoyé tout ce secteur et surtout élagué les branches des arbres pour que les infrastructures puissent être installées dans de bonnes conditions.
- Nous avons été interpellés par une personne à mobilité réduite par rapport à deux secteurs dans le village qui pouvaient être potentiellement gênants ou dangereux pour un fauteuil roulant. L'entrée de l'agence postale et l'accès au passage protégé qui va de la rue Planchon à la rue Ernest Ferroul en passant derrière la cabane de « la pointe Ramirez ». L'équipe technique a corrigé et aménagé ces deux parties.
- Dans le hameau des « Tuileries d'Affiac » l'effacement des lignes aériennes téléphoniques et électriques est en cours. Très prochainement les travaux d'enfouissement de ces réseaux seront terminés. Les nuisances sonores et de poussières tirent à leur fin. L'opération de rebouchage par du goudron de la surface des tranchées ne sera réalisée qu'après vendanges pour ne pas gêner les viticulteurs. Dans la foulée le déploiement de la fibre a également été réalisé. Les habitants du hameau vont pouvoir avoir accès au haut débit.
- Des tirs d'effarouchement ont eu lieu sur la place du Bourguet durant quatre jours en fin de soirée et au petit matin. Les étourneaux, corneilles... avaient élu domicile le soir dans les platanes de la place du Bourguet. Leurs multiples déjections ont sali les sols, les bancs publics, les véhicules stationnés dessous... Comme les communes voisines, nous avons dû utiliser cette méthode inoffensive pour déloger ces oiseaux du cœur du village.

- Nouveau look pour la cour de récréation de l'école. L'aire de jeu est rénovée, le sol amortissant refait à neuf, un nouveau jeu tout en couleur remplace le vieux toboggan plastique. Les jeunes écoliers ont pu s'amuser sur cette nouvelle aire dès la rentrée scolaire. Durant l'été, les petits travaux d'entretien du groupe scolaire ont été réalisés pour que cette rentrée se déroule au mieux.



Prochainement ce sont les sols des aires de jeux du jardin des puits qui seront rénovés. Des sols souples remplaceront les graviers actuels pour le bien-être des utilisateurs et des personnes en charge de leur entretien. Nous avons conscience que cela ne pourra pas mettre un terme aux différentes incivilités : branches d'arbres cassées, déplacement de graviers, débris jetés à même le sol alors qu'il y a des poubelles... Peut-être cela incitera-t-il les parents qui accompagnent leurs enfants à plus de surveillance et de respect des lieux pour le bien de tous.

- La piste de danse au Bourguet est en cours de remplacement. Le premier travail du prestataire n'ayant pas donné satisfaction. Cela n'entraîne aucun frais supplémentaire pour la commune.
- Les sacs pour déjections canines sont désormais disponibles en mairie. La mise à disposition dans les distributeurs installés sur la commune ayant entraîné trop de dégradations (nous avons retrouvé des sacs dans la rivière, les distributeurs sont vidés et les sacs dispersés sur la chaussée...).
- Trop souvent, nous retrouvons des dépôts sauvages d'encombrants à côté des poubelles. Nous faudra-t-il verbaliser pour que cela cesse ?

Rappel : les agents enlèvent le premier lundi du mois les encombrants chez les particuliers sur inscription en mairie quand les personnes ne sont pas en capacité de le faire elles-mêmes. Les agents municipaux ne rentrent pas chez les gens pour cet enlèvement : c'est devant la porte. Ils ne sont pas là pour un vide maison ! Maximum 1m³.

ATELIERS POUR LES SENIORS

Les vendredis 8 et 22 octobre 2021, de 14h à 16h, la MSA organise un atelier gratuit « Adapter son habitat pour bien vivre chez soi », animé par une ergothérapeute qui vous conseillera sur la meilleure manière d'aménager votre logement. Inscription en mairie 04 68 78 11 30. Places limitées.

A PROPOS DE LA TAXE FONCIÈRE

La réforme qui a supprimé la taxe d'habitation (résidence principale) a prévu une compensation de cette perte de ressource pour les communes (elle reste dû pour 20% de la population la plus aisée, avec un allègement de 30% cette année, et 65% en 2022. En 2023 la taxe sera définitivement supprimée).

C'est la part de la Taxe Foncière Bâti que percevait le département jusqu'en 2020 qui est reversée à la commune (taux départemental 2020 : 30,69%).

Sur l'avis de taxe foncière que vous venez de recevoir pour 2021, dans la colonne « commune » (au verso) le taux 2021 est de 69,16%. Ceci correspond au taux communal 2020 de 38,47% (donc pas d'augmentation) auquel se rajoute le taux départemental 2020 de 30,69%. La colonne département n'existe plus. Le taux global de la taxe foncière n'a donc pas augmenté entre 2020 et 2021.

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Le Covaldem propose la mise en place ponctuelle d'un service de broyage des végétaux sur la commune. Si vous êtes intéressé par ce service, merci de vous faire connaître au secrétariat de la mairie qui enregistrera votre demande et vous délivrera les modalités concernant cette prestation.

DEUX EMPLOYÉS COMMUNAUX HONORÉS

Lundi 6 septembre, Pierre Barthas et Yahia Gouasmia ont reçu, pour le premier, la médaille d'or pour 35 ans de service, et pour le second la médaille vermeille pour 30 ans de service. Ces deux médailles, remise par Madame le maire en présence du conseil municipal, sont décernées après arrêté préfectoral pour récompenser la compétence professionnelle et le dévouement de ces deux agents.



ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

CRAPAM

Les contraintes sanitaires consécutives à la Covid-19 n'ont pas permis d'organiser la demi-journée d'entretien qui était prévue depuis maintenant près de deux ans. Dans le courant de ce quatrième trimestre, si c'est possible, nous essaierons de reprendre le travail d'entretien et de remise en état en nous attaquant à la réfection du « tipi » situé à l'entrée. La pinède plantée depuis plus de 40 ans a besoin aussi d'être entretenue, notamment en coupant les branches basses et sèches.

Ce lieu cher aux habitants de Peyriac et des villages environnants est toujours aussi fréquenté, les sentiers tracés au travers de la végétation sont la preuve de l'utilisation intensive qu'il en est faite autant par les sportifs que par les promeneurs.

MOUVEMENT DE LA PAIX

Dimanche 19 septembre, le Comité Audois du Mouvement de la Paix, le Cercle Louis Barthas et la municipalité de Peyriac ont célébré la Journée Internationale de la Paix. La commune de Peyriac étant la seule commune du département ayant adhéré à l'association des « Maires pour la Paix », c'est tout naturellement que cette fête annuelle a lieu dans notre localité.

Dès 10 h, une trentaine de courageux, arborant les drapeaux de la Paix, sont partis en balade pour rejoindre Rieux en passant par le tènement de la Rigole et retour sur Peyriac par le Chemin Bas.

Vers 11h30, Denis Lapeyre, premier adjoint, a souhaité la bienvenue aux participants et Bernard Gils, président du Comité Audois du Mouvement de la Paix a rappelé l'enjeu de cette journée et la nécessité de la lutte pour la paix et notamment pour la ratification par la France du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN). Un repas convivial a suivi réunissant une soixantaine de personnes. L'après-midi a été animée musicalement par les groupes locaux « Hélène & J. » et « Les Jyves ».

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine, mais tout au long de l'année d'autres occasions de se rassembler se présenteront et le Comité Audois du Mouvement de la Paix ne manquera d'y inviter la population.

DOUBLE ARGENTIX Ateliers d'écriture

Reprise des Ateliers d'écriture avec Chantal Montfort à la bibliothèque de Peyriac Minervois tous les 15 jours, le jeudi après midi (de 15 à 17h) à partir du 30 septembre 2021. Echanger, apprendre, écouter dans la convivialité et le respect mutuel

ainsi que le plaisir du partage. Au plaisir de vous rencontrer et de vous retrouver. Adhésion à l'association 15 €/an.

AMICALE LAÏQUE

L'AG de l'Amicale s'est tenue le 10 septembre en présence d'une soixantaine de personnes. Le bureau sortant a été reconduit avec une vice-présidence attribuée à Antoine Gils.

Nos activités ont reprises depuis ce début du mois. Vous trouverez dans le dépliant joint à ce bulletin l'ensemble des activités proposées.

Concernant les cours de yoga, ceux-ci sont dispensés : Yoga doux, le mercredi de 17h à 18h, Yoga pour actifs, le mercredi de 19h à 20h.

FNACA Yvette Debruère à l'honneur

Après un an de suspension d'activité, la FNACA sa tenu sa première réunion départementale le vendredi 17 septembre dans le foyer de Rieux. Regroupant cette commune ainsi que celles de Peyriac, La Redorte et Puichéric, le comité local a assisté en nombre à cette assemblée. Dans son bilan, le président départemental Gérard Fraticola a annoncé qu'au cours de l'année, l'association avait eu à déplorer 130 décès d'adhérents. Il est également revenu sur l'année 2020 où, à cause des restrictions Covid, le congrès départemental n'a pu être organisé et, donc, les diplômes d'honneur n'ont pas été remis à leurs bénéficiaires (9 adhérents pour 2020 et 3 pour 2021).



Il a donc profité de sa présence pour remettre ce diplôme et le pin's de la Fnaca à Yvette Debruère, qui a continué d'adhérer à l'association après le décès de son époux, Jean Debruère, lui-même membre pendant de nombreuses années. La récipiendaire a été vivement applaudie par ses camarades du comité local qui a offert le verre de l'amitié à tous les participants.

3^e ÂGE Joyeuse reprise au club du 3^e âge

L'Âge Heureux, club du 3^e âge a repris ses activités après plus d'un an et demi

d'arrêt. Ces retrouvailles tant attendues ont eu lieu le jeudi 16 septembre dans le foyer des Campagnes et il y avait foule pour ce premier loto-goûter ! Tout l'après-midi, Françoise Soulié a actionné la boule magique tandis qu'autour des longues tables les conversations allaient bon train. Après la pause gourmande, les parties ont repris avec les consolantes. Ceux qui n'ont pas gagné le feront sûrement lors des prochains rendez-vous qui restent fixés tous les 3^e jeudis du mois, accueil des adhérents dès 13h30 pour un début du loto à 14 heures. Tant que les mesures anti-Covid ne seront pas levées, il reste obligatoire de se munir d'un masque, des certificats de vaccination ou du pass-sanitaire.

CLUB BOULISTE PEYRIACOIS



Les nouvelles mesures sanitaires liées à la reprise de la pandémie ont mis une fin légèrement anticipée aux concours villageois du vendredi soir. Toutefois, après deux saisons quasi blanches, le club se réjouit d'avoir pu quand même fonctionner pendant quelques semaines. D'autant que, pour la première fois depuis des années, il a inscrit une équipe au championnat de clubs, catégorie Vétérans, qui avait lieu à Bram. En finissant première de sa poule, celle-ci s'est qualifiée pour les phases finales et n'a perdu qu'en demi-finale malgré la présence de son président et de la trésorière. Félicitations aux « bleu et blanc » pour avoir si bien porté les couleurs du Club Bouliste Peyriacois. Composition de l'équipe : Jean-Paul Balant (responsable sportif du CBP et capitaine de l'équipe), Jean-Pierre Fumeron, Gérard Loubet, Robert Joacquin, Jean-Pierre Mahuri et Christian Eillet. Rendez-vous pour l'assemblée générale dont la date sera précisée ultérieurement (courant octobre).

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Une vente au profit du Secours Catholique est organisée le mercredi 6 octobre de 10h à 18h au 16 avenue Jean Jaurès. Venez nombreux soutenir l'association.

VIE LOCALE

RETOUR SUR LES SPECTACLES DE L'ÉTÉ



Comme l'année dernière, le département, au travers de son action « UN ÉTÉ 100 spectacles pour l'Aude », et ARTS VIVANTS 11 nous ont accompagnés dans la présentation de deux spectacles à Peyriac-Minervois. Le premier spectacle : « Les Couches-Tard », qui a eu lieu le 14 août au Jardin des Puits, était un répertoire musical de jazz, swing, valse, New-Orleans. Un soixantaine de personnes ont assisté à cette représentation. Le second spectacle plein de poésie, « Le Voleur de Papillons », présenté au Foyer des Campagnes le 21 août était précédé d'un atelier de modelage, animé par Zarno, plasticien-patamodelleur de Carcassonne, suivi par quelques enfants du village ainsi que par des enfants de touristes résidant dans les villages alentour. Ce second spectacle a, quant à lui, réuni environ 80 spectateurs, petits et grands.



SE DÉPLACER À VÉLO

Et si vous vous déplaçiez à vélo ? Désormais vous pouvez louer auprès de l'Agglo un vélo électrique pour un mois, un trimestre voir même pour un an. Vous trouverez en mairie une fiche à compléter et à retourner à RTCA Agglo afin d'obtenir ce vélo. Retrouvez toute les informations nécessaire sur www.rtca.carcassonne-agglo.fr ou par téléphone au 06 76 87 45 06 ou par mail velociteagglo.rtca@carcassonne-agglo.fr

Adoptez le vélo électrique !
Idéal pour vos déplacements du quotidien
Autonomie 120 kilomètres.

Le seul Vélo à Assistance Électrique sans chaîne, sans cambouis et sans entretien !

Tarifs	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
	35 €	100 €	170 €	300 €

Caution non-cash : 1 000 €
Location réservée aux habitants de Carcassonne Agglo, aux entreprises, collectivités et associations du territoire et leurs salariés. Pour les salariés, 50% du montant de la location peut être pris en charge par l'employeur, au même titre que les abonnements de transport en commun.

Vélo Cité Agglo
Rue Nicolas Copernic 11000 CARCASSONNE
Tél. 06 76 87 45 06
velociteagglo@carcassonne-agglo.fr
www.rtca.carcassonne-agglo.fr
Horaires (sur RDV) : Lundi 08h30-16h00
Mercredi et Vendredi 08h30-12h00

CONSEILLER NUMÉRIQUE

La commune de Peyriac bénéficie des services d'un conseiller numérique sur la commune. A partir du mois d'octobre, Guillaume Gracia, recruté pour cette mission, peut exercer cette fonction, à tour de rôle dans les six villages qui participent à cette opération. **Sa mission** : accompagner les citoyens dans leur appropriation des usages numériques quotidiens. Ainsi, il pourra vous aider à prendre en main un équipement informatique, naviguer sur internet, envoyer et recevoir des courriels, installer des applications sur smartphones, apprendre les bases du traitement de texte, échanger avec vos proches par messagerie, rechercher un emploi, faire des achats par internet, et surtout réaliser vos démarches administratives en ligne, tout

cela **GRATUITEMENT**.

Il devra aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux).

Vous pouvez dès à présent vous enregistrer en mairie afin de bénéficier de ces prestations. Un questionnaire sera à votre disposition en mairie afin de connaître vos besoins en informatique et votre niveau ; au vu des demandes nous serons à même d'organiser les rdv de façon pratique.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie 04 68 78 11 30 (9h à 12h et 16h à 18h30. Accueil fermé les après-midi du mardi et du jeudi.)

Urgence Mairie 06 47 39 64 16

Bibliothèque 04 68 78 35 46 (Lundi 15h à 18h30, mardi 9h à 12h et 15h à 16h, mercredi 9h à 12h et 16h à 18h30, vendredi 14h à 18h.)

Agence postale 04 68 76 50 27 (9h à 12h du lundi au vendredi)

Gendarmerie 04 68 78 10 17 ou 17

Sapeurs-Pompiers 18 / **Appel Urgence Européen** 112 / **SAMU** 15

Centre Hospitalier Carcassonne 04 68 24 24 24

Urgences 04 68 24 27 63

Bus urbain/inter-urbain et transport à la demande 04 68 47 82 22

Bus scolaire 04 68 72 83 46

Pour rappel : si vous rencontrez des problèmes d'assainissement ou d'eau potable vous disposez de deux contacts :

-> 04 68 10 35 74 du lundi au vendredi aux heures de bureau

-> 0 800 011 890 24h/24h et 7j/7j